



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2021

SALON EUROPEEN DE L'EDUCATION – SERVICE CIVIQUE ET PROGRAMMES D'ENGAGEMENT EUROPEENS : DES BENEFICES MULTIPLES POUR L'ORIENTATION DES JEUNES

Du 24 au 28 novembre 2021, l'Agence du Service Civique participera au Salon Européen de l'Education, organisé au Parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris (stand n°VP 20, MENJS). Une présence qui vise à valoriser ses programmes d'engagement auprès des jeunes et leur offrir la possibilité de faire du service de l'intérêt général un choix dans leur parcours d'avenir.

Des programmes d'engagement qui s'inscrivent pleinement dans les parcours d'orientation des jeunes : le Service Civique, le Corps européen de solidarité et Erasmus+ Jeunesse et Sport.

Les programmes proposés par l'Agence sont des leviers utiles dans les parcours d'orientation des jeunes. L'expérience d'une mission de Service Civique offre aux jeunes la possibilité de découvrir de nombreux domaines d'intervention (santé, éducation, culture, environnement, sport, etc.) et ainsi confronter leurs envies aux réalités du terrain. En s'engageant, les jeunes peuvent par exemple confirmer des projets d'avenir, réfléchir à se réorienter ou voir naître de nouvelles ambitions thématiques. Une réalité confirmée par les volontaires eux-mêmes, qui indiquent à **81%¹ que leur mission en Service Civique a été utile dans la définition de leur projet d'avenir et à 59 % qu'ils veulent poursuivre leur parcours dans le domaine découvert.**

Par ailleurs, ces expériences d'engagement peuvent s'intégrer dans le parcours de tous les jeunes : quel que soit leur profil (avec ou sans diplôme ou expérience) et à tout moment (ex. : immédiatement après le baccalauréat, durant une année de césure, à l'occasion d'une réorientation, etc.).

Les expériences proposées par les différents dispositifs portés par l'Agence peuvent également avoir un réel impact dans **des parcours de formation complexes, notamment pour des jeunes en situation de décrochage scolaire.** Le Service Civique et les programmes européens peuvent constituer **un moment de remobilisation, de « nouveau départ », une aide pour trouver sa voie voire « un sens à sa vie ».** A ce titre, l'Agence du Service Civique s'est, dès 2016, engagée avec le ministère de l'Education nationale dans la

¹ 64 362 volontaires ayant terminés leur mission de Service Civique entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE

lutte contre le décrochage scolaire en créant des missions spécifiquement adaptées aux « décrocheurs » et en mobilisant des volontaires en Service Civique auprès de ces jeunes. Cette action a permis à **des dizaines de milliers de jeunes de retrouver confiance en eux et de réintégrer un parcours de formation.**

Effectuer une mission : des bénéfiques personnels utiles pour un futur parcours professionnel

Le Service Civique et les programmes d'engagement européens sont des dispositifs qui comptent dans le parcours des jeunes. Leurs missions leur permettent d'acquérir de l'expérience tout en **développant des compétences formelles et informelles, que l'on appelle aussi soft skills** : travail en équipe, participation à un projet, résolution de problèmes complexes, pensée critique, créativité, développement de l'intelligence émotionnelle (comprendre les attentes de son interlocuteur,...), prise de décision, négociation, adaptabilité, etc.

Cependant, la reconnaissance de ces compétences, notamment par de futurs recruteurs, est l'un des objectifs majeurs de l'Agence du Service Civique. Aujourd'hui, **plus des trois quarts des directeurs et responsables des ressources humaines considèrent qu'une mission de Service Civique peut constituer un atout dans le CV d'un jeune et plus des deux tiers qu'il peut les inciter à recruter une personne³.**

Cette réalité est confirmée par les jeunes eux-mêmes, qui indiquent que le Service Civique trouve pleinement sa place dans leur parcours : il s'agit d'un **moyen d'acquérir des compétences valorisables pour son évolution professionnelle (76%), d'un temps de découvertes et de rencontres (47%),** d'une opportunité pour découvrir un nouveau secteur d'activité (37%), d'un moment pour faire le point sur leur vie (28%) ou encore d'un moyen pour se rendre utile (28%).

Choisir de s'engager avec le Service Civique et le Corps européen de solidarité

Les jeunes en mission font le choix de s'engager pour les autres. Le Service Civique et le Corps européen de solidarité sont un moyen d'être utile et de s'engager pour une cause. Les volontaires témoignent d'une expérience unique et sont conscients qu'ils œuvrent pour l'intérêt général dans des domaines très variés.

L'engouement pour le Service Civique et les programmes européens est toujours aussi important, comme le montrent les près **de 132 000 volontaires engagés en 2020.** Depuis 2010, ce sont ainsi plus d'un demi-million de jeunes qui ont pu effectuer une mission en France, en Europe et dans le monde.

Selon le Baromètre IFOP pour l'Agence du Service Civique (juillet 2021), **plus d'un jeune sur deux serait intéressé pour réaliser une mission de Service Civique,** plus particulièrement

³ Baromètre IFOP « Connaissance, représentations et potentiel d'attractivité du Service Civique » pour l'Agence du Service Civique, Juillet 2021



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE**

dans les domaines du sport (19 %), de l'environnement (17 %) et de la culture et des loisirs (13%).

A travers les différents programmes d'engagement qu'elle propose aux jeunes - le Service Civique, le Corps européen de solidarité et Erasmus + Jeunesse et Sport - l'Agence **accompagne et transforme les désirs d'engagements des jeunes en actions concrètes, pour les autres mais aussi pour eux-mêmes.**

À propos de l'Agence du Service Civique :

L'Agence du Service Civique est un groupement d'intérêt public (GIP) créé en 2010. Elle assure la mise en œuvre du Service Civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Depuis sa création, plus de 500 000 missions de Service Civique ont été réalisées par des jeunes volontaires. Dans le cadre du plan France Relance et de son volet « 1 jeune 1 solution », 100 000 missions supplémentaires par an sont développées pour accompagner les jeunes souhaitant donner du sens à leur engagement pour l'intérêt général. Par ailleurs, l'Agence met depuis 2016 en œuvre la déclinaison française des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. Présidée depuis le 27 mars 2019 par Béatrice Angrand, l'Agence du Service Civique est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Son directeur général est David Knecht.

CONTACTS PRESSE

Gaëtan LASSALE – presse@service-civique.gouv.fr - 06 99 86 68 70
Claire JOLY – cjoly@bonafide.paris – 06 88 10 67 57